

FORMATION DISCIPLINAIRE : EDUCATION MUSICALE

Volume horaire global : 20 h

Objectifs de la formation :

Cette formation a pour objectif une initiation à l'éducation musicale ainsi qu'une information sur sa didactique permettant à l'étudiant(e) d'être capable de concevoir des activités variées pour des élèves de cycle 1, 2 et 3.

Au travers d'une réalisation finale, le sens esthétique, critique et la créativité seront privilégiés.

Mise en oeuvre de la formation :

A partir de la présentation de différentes activités musicales (voix et chant, écoute, pratiques instrumentales, projets musicaux) des recherches de conduite de séances musicales seront expérimentées et réalisées en travaux de groupe en vue de les présenter directement en cours.

Ces propositions de séances musicales seront conçues en relation avec les classes dans lesquelles les stagiaires enseigneront (stage filé et stages groupés). Bien entendu ces prestations seront analysées de façon à faire apparaître les contenus des programmes dans chaque cycle.

Les stagiaires pourront télécharger en intranet les ressources musicales préparées à leur intention.

Domaines abordés :

Voix et chant

- Analyse et exploitation pédagogique de chants dans chaque cycle.
- prise en compte au travers de situations de concentration et mémorisation de la dimensions psycho affective et corporelle. (importance donnée à la sensation avec la détente, respiration).

Ecoute et activités instrumentales

- Découverte au niveau du vécu de situations sonores puis analyse de documents sonores (voix parlée et chantée, corps, objets sonores, instruments) :
- Travail en ateliers pour la structuration et mise en forme.

Tice et musique

- l'enregistrement des productions sonores réalisées.
- Mise en forme des différentes textures sonores sélectionnées avec le logiciel audacity.
- Utilisation du document sonore réalisé pour exploitation pédagogique.

Le projet (réalisation sonore) en rapport avec un thème donné - exemple : avec le printemps des arts ...)

- L'interdisciplinarité, les supports possibles.(exemples : album, poésie, arts visuels, algorithmes, corps et espace, etc.)
- La mise en forme de la prestation.(rôle de chacun) .

Une attention particulière sera portée durant ces moments aux compétences du référentiel suivantes :

- agir de façon éthique et responsable, prendre en compte la diversité des élèves

Respecter la diversité des élèves en respectant l'expression de l'enfant sans imposer ses propres goûts.

Participer à sa formation morale et sociale (sens de l'effort, courage, dépassement de soi, tolérance).

- maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer

Maîtriser la langue française dans la formulation des consignes et dans la reformulation de l'expression de l'enfant. Définir un vocabulaire musical spécifique.

- avoir une bonne culture générale

Se familiariser avec les œuvres proposées par le ministère. Exploiter leur potentiel spécifique. Les contextualiser (histoire, géographie, science, économie, politique, religions)

- se former et innover

Une bibliographie sera donnée afin que les étudiants puissent s'auto former et apporter des propositions au projet du groupe.

- concevoir et mettre en oeuvre son enseignement

Connaître précisément les objectifs d'apprentissage en éducation musicale afin d'élaborer une véritable progression qui reste ouverte sur les rencontres faites par les enfants et les relances qui en découlent.

- organiser le travail de la classe

Varié les situations de travail : en groupe classe, en atelier, individuel ou collectif.

- maîtriser les technologies de l'information et de la communication

Se familiariser avec les techniques d'enregistrement et de montage sonore avec le logiciel « audacity. »

Etre capable de stocker ou transformer des fichiers sons. (Maîtrise de "windows media player")

-évaluer les élèves

Analyser des productions d'élèves en fonction de critères d'évaluation clairement définis.

- travailler en équipe et coopérer avec tous les partenaires de l'École

Connaître les partenaires de l'École dans le domaine artistique (DRAC, FRAC, CRDP, MUSEES, GALERIES, et les possibilité de classe à PAC (intervention d'artistes) et être capable de travailler en équipe autour du « projet ».

Contenus :

Pour conduire une séance d'éducation musicale il est nécessaire de comprendre l'articulation qui s'opère entre différents axes :

- Culturel : offrir aux enfants une première culture artistique dans le cadre du socle commun (voir liste nationale et locale des œuvres à rencontrer durant la scolarité)
- Musical : comprendre les 3 axes principaux : fond et forme et espace avec les différentes techniques associées.
- Symbolique : intégrer absolument le concept de fonction symbolique dans le cadre de toute interprétation et de recherche de sens.
- Langagier : La séance d'éducation musicale n'a de sens que dans un moment d'échange structuré entre les élèves et le maître.

Compléments :

- Des regroupements de mises à niveau sont également proposés en début d'année pour un volume horaire de 14 h.
- Des parcours individualisés durant l'année, avant les stages, peuvent être l'occasion de préciser ou de construire des projets. Le volume horaire est également de 14h.

Evaluation de la formation

L'étudiant devra rendre à la fin de ce module, un fichier son (en mp3) en fonction d' une activité sonore choisie accompagné d'une fiche d'exploitation pédagogique faisant apparaître la compétence, l'objectif choisi et le déroulement dans un cycle choisi .(la date sera précisée).

De plus l'évaluation est formative et se fait tout le long de l'année notamment avec la participation aux différentes activités musicales.